

Financement suisse dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+

Partenariats scolaires européens Candidature avec statut de partenaire associé

Contexte	La Suisse ne participe pas officiellement au programme Erasmus+ et a le statut d'un pays tiers. Par conséquent, les écoles suisses ne peuvent participer aux partenariats scolaires européens (School Exchange Partnerships) qu'uniquement en tant que partenaire associé dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+.
Personnes habilitées à présenter une candidature	Ecoles
Objectifs de la participation	<ul style="list-style-type: none">– Renforcement de la coopération internationale entre écoles– Renforcement des compétences linguistiques et de la compréhension pour d'autres cultures– Élargir l'horizon, gagner en motivation et renforcer les compétences transversales
Conditions pour une participation suisse en tant que partenaire associé	<p>Déposer une demande de subvention Préparation et dépôt simultanés des candidatures européenne et suisse :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les partenaires européens déposent la candidature européenne auprès de l'agence nationale du pays dans lequel l'organisation coordinatrice est établie. La candidature européenne doit mentionner la participation de l'école suisse et décrire clairement le rôle et les activités correspondantes.<ul style="list-style-type: none">– Les écoles suisses participent en tant que partenaires– associés si le projet a passé avec succès l'évaluation de l'agence nationale compétente.– L'institution suisse ne peut pas assumer la responsabilité de coordination de projet.– Le nombre minimal de deux écoles de différents pays participants doit être atteint sans compter l'institution suisse.2. La candidature suisse est déposée auprès de Movetia. L'école doit expliquer en détail sa contribution au projet et décrire dans quelle mesure celle-ci contribue à l'atteinte des objectifs de la Confédération et des cantons en matière de politique de formation (par ex. plans d'étude cantonal).<ul style="list-style-type: none">– Les conditions relatives à la mise en œuvre du projet sont définies d'entente avec Movetia dans une convention de subvention.– Le budget des partenaires suisses doit être proportionnel à et cohérent avec celui des autres partenaires.– Les écoles suisses sont autorisées à organiser des rencontres de projet en Suisse. Dans la candidature suisse, ils peuvent faire appel à une subvention pour la participation des partenaires étrangers.

Coûts éligibles pour
partenaires suisses

Gestion de projet et mise en œuvre

Soutien pour les activités qui servent à la mise en œuvre du projet.
(par ex. administration, communication, coordination)

Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation transnationales

Mobilité à court terme pour personnel

- Soutien pour les personnes qui accompagnent les mobilités à court terme de groupes d'élèves ainsi que pour la participation à des séminaires de formation continue.

Mobilité à court terme pour groupes d'élèves

- Soutien à la participation des élèves aux activités liées aux objectifs du partenariat.

Mobilité à long terme des élèves

- Soutien au séjour pour élèves âgés d'au moins 14 ans pour effectuer une période d'études dans une école partenaire à l'étranger

Missions d'enseignement ou de formation de longue durée

- Soutien au séjour pour personnel d'école pour poursuivre une mission d'enseignement ou assurer des fonctions en lien avec sa profession dans un établissement partenaire à l'étranger

Besoins particuliers

Les personnes en situation de handicap participant aux activités et aux réunions de projet sont soutenues par des fonds supplémentaires.

Durée

1 – 2 ans

Délai de candidature
auprès de Movetia

Une semaine après le délai européen (voir site web de Movetia)

Informations complé-
mentaires

Guide de programme Erasmus+ (p.105 – 126 ; version anglaise)
movetia.ch/fr/eu-ps

Visites préparatoires

Permet au personnel des écoles de préparer des projets de coopération.
Subventions forfaitaires pour les frais de voyage (400 CHF) et les frais de séjour (400 CHF).

Le dossier complet doit être remis à Movetia au moins un mois avant le début de la visite préparatoire et au plus tard le 1^{er} décembre 2020.
(movetia.ch/fr/visites-preparatoires)

La visite préparatoire doit être effectuée avant le dépôt de la candidature par les partenaires européens.

Plateformes de recher-
che des partenaires

School Education Gateway
schooleducationgateway.eu/fr/pub/opportunities.htm

Groupe Facebook «Erasmus+ partners»
facebook.com/groups/erasmusplus.partners

Plateforme des projets soutenus par Erasmus+
ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects

Partnerschulnetz
partnerschulnetz.de

Schools online
schoolsonline.britishcouncil.org/search-schools
